



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Document 149A-F  
1er avril 1998  
Original: anglais/  
français/  
espagnol

*Pour information*

---

Point de l'ordre du jour: 2.0

SÉANCE PLÉNIÈRE

**Note du Directeur du BDT**

J'ai l'honneur de communiquer à la Conférence un document présenté par l'UNESCO.

## **ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE L'UNESCO**

Monsieur le Président,  
Honorables délégués,

### **L'UNESCO et la société de l'information pour tous**

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a reçu notamment pour mandat de ses 185 Etats Membres de promouvoir la libre circulation des idées par le mot et par l'image et de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique, de manière à réduire le fossé existant entre les pays développés et les pays en développement dans ces domaines. La stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 1996-2001 prévoit que l'accent sera mis tout particulièrement sur l'utilisation des technologies de la communication et de l'information au service du développement, de la démocratie et de la paix.

L'accélération spectaculaire, ces dernières années, du développement et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication a déclenché à l'échelle de la planète un processus à la faveur duquel la société "industrielle" fait peu à peu place à la "société de l'information". En raison de son ampleur et de son caractère non linéaire, ce processus semble avoir pour l'humanité des conséquences sociales, économiques et culturelles beaucoup plus profondes que ce ne fut le cas hier de la révolution industrielle.

Il est primordial de comprendre les changements fondamentaux qu'entraîne cette "révolution de la communication et de l'information". Les problèmes complexes et intriqués auxquels le monde est confronté aujourd'hui défient les explications et les solutions classiques et exigent une approche radicalement nouvelle, qui devra être à la fois exhaustive et interdisciplinaire. De plus, individus, groupes et communautés devront acquérir non seulement de nouveaux outils d'analyse, mais aussi une mentalité et des attitudes très différentes pour s'adapter à cette "nouvelle" civilisation fondée sur l'information et le savoir qui est en train de naître.

De nombreux pays manifestent la volonté politique de soutenir et d'encourager ces processus. De nouveaux cadres et de nouvelles normes juridiques doivent être mis en place afin de faciliter le développement et l'interconnexion des infrastructures de l'information nationales. Bien conçues, les autoroutes de l'information stimuleraient les marchés nationaux et internationaux déjà florissants des services et produits d'information.

A l'heure actuelle, les pays industrialisés ont une avance écrasante dans tous ces domaines, alors que dans bon nombre de pays en développement, même les technologies, comme la télévision, le téléphone, voire l'électricité, demeurent inaccessibles.

## **De nouvelles promesses pour le développement**

Les autoroutes de l'information ouvrent certes des perspectives prometteuses sur les plans économique et commercial, mais peut-être plus important encore est l'impact des technologies informationnelles sur les secteurs d'intérêt public et concernant tout particulièrement l'UNESCO.

*Dans le monde de l'éducation*, les technologies de l'information, de la communication et de la télématique permettent l'interactive à la radio et à la télévision éducatives et offrent d'immenses possibilités de toucher un public plus vaste que l'enseignement traditionnel.

*Dans le domaine de l'environnement*, ces technologies contribueront à mettre l'humanité mieux à même de comprendre et de maîtriser les phénomènes physiques et écologiques, ainsi que de prévoir les catastrophes et d'y réagir.

*Dans le domaine de la culture*, les technologies du multimédia offrent d'ores et déjà de formidables possibilités de promotion et de diffusion du patrimoine culturel, matériel et immatériel.

*Les médias* ont déjà adopté des innovations technologiques majeures tels le montage électronique et la synthèse d'images dans la production des programmes de télévision, ou la publication assistée par l'informatique et la communication électronique dans la presse écrite. La radio et la télévision interactive\* et le multimédia ouvrent des perspectives encore inexplorées, non seulement dans le domaine du divertissement, mais aussi pour ce qui est des émissions éducatives et culturelles et pour la vulgarisation scientifique, ce qui valorisera sans doute le rôle de la télévision et de la radio du service public. Les agences de presse sont les bénéficiaires des technologies informatiques qui leur permettent de produire et de diffuser plus rapidement les nouvelles et sans oublier les **bibliothèques** qui donneront l'accès à d'immenses stocks d'informations.

(Plusieurs projets sont exécutés conjointement avec l'UIT: Télévision interactive appliquée à l'éducation, télématiques, etc.)

## **De nouveaux défis pour la société**

Au coeur du défi posé par la nouvelle société de l'information figurent la notion de service universel et la question de savoir comment se concrétisera le "droit de communiquer" dans un univers numérique où les services de base auxquels devra avoir accès l'ensemble des citoyens seront de plus en plus étendus et complexes. En la matière, la notion d'accès n'implique pas seulement la disponibilité matérielle des services à un prix abordable (problème des tarifs); elle suppose que l'utilisateur ait acquis un niveau minimal de "compétence numérique" et dispose d'interfaces convenablement adaptées pour pouvoir tirer profit. Dans le monde de l'information et de la communication de plus en plus placé sous le signe de la concurrence et du profit, les groupes défavorisés - à l'intérieur de chaque société comme au niveau international - risquent fort de se retrouver exclus. Ce risque préoccupe en particulier les pays en développement, qui devront mettre en place des politiques claires et imaginatives s'ils veulent récolter les fruits de la révolution de la communication qui s'amorce.

---

\* Rappelons quelques chiffres: 2 milliards de téléviseurs par rapport à 640 millions de téléphones.

## **Le rôle de l'UNESCO**

Aux termes de son Acte constitutif, l'UNESCO est tenue de "*favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses*", de "*faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image*", d'aider "*au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir*", et d'"*imprimer une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture*".

Cette stratégie vise à permettre à l'UNESCO de jouer le rôle moral et intellectuel qui lui incombe face à la nouvelle société de l'information, en tenant compte des besoins de toutes les nations et de tous les individus en matière d'éducation, de science et de culture et en favorisant une authentique symbiose des cultures, fondée sur le respect, la tolérance et l'enrichissement mutuels.

En empruntant le bus ce matin, il y avait attaché sur tous les sièges un slogan:

"It's about communication between people, the rest is technology".

(Ceci concerne la communication entre tous, le reste est technologie).

Dans ces lieux historiques ou tant de monde a été soigné et guéri, j'espère que nous trouverons ensemble les remèdes pour réduire les écarts.

Bon vent aux futurs citoyens du cyberspace.

Merci, Monsieur le Président.

---